

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-de-Leeds tenue le 10 octobre 2012 à 18h30 à la salle l'Amicale.

Sont présents : MM. Denis Ferland, Rhéol Bissonnette, Normand Payeur, Gabriel Savoie, Roger Cyr formant quorum sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est également présente Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière.

Les membres du Conseil ayant tous reçu l'avis de convocation au moins 48 heures avant la tenue des présentes.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Financement temporaire pour travaux AEVT.
3. Cession des équipements radio pour le 911.
4. Suivi travaux AEVT.
5. Fermeture de l'assemblée.

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

223-10-12 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

### **FINANCEMENT TEMPORAIRE POUR TRAVAUX AEVT**

224-10-12 **ATTENDU QUE** l'offre du Centre financier aux entreprises Caisses Desjardins de l'Amiante, proposée le 4 octobre 2012, qui consistait en une acceptation bancaire pour du financement temporaire est devenue caduque;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la résolution 217-10-12 soit toujours valide et qu'ainsi la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds aille en soumission pour du financement temporaire;

**QUE** du financement temporaire soit transigé avec le Centre financier aux entreprises de la région de l'Amiante d'ici à ce que les soumissions soient ouvertes et que le contrat soit adjugé à l'institution financière retenue;

**QUE** M. Philippe Chabot, maire, et Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le contrat temporaire avec le Centre financier aux entreprises de la région de l'Amiante.

### **CESSION DES ÉQUIPEMENTS RADIO POUR LE 911**

225-10-12 **ATTENDU QUE** les activités reliées à l'opération de la centrale 9-1-1 de Thetford Mines seront transférées à la centrale CAUCA à compter du 15 novembre 2012;

**ATTENDU QUE** la Ville de Thetford Mines est disposée à nous concéder les équipements de communication qui sont sur notre territoire ainsi que leur entretien;

**ATTENDU QU'**une tour de communication y est installée dans le rang 7;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité acquière la tour au montant de 1 000 \$.

**QUE** la centrale CAUCA nous rembourse un montant de 500 \$.

#### ***SUIVI TRAVAUX AEVT***

Un suivi sera fait au sujet du terrain d'Irving (halte la Jacobée). Le dilemme est : est-ce que la municipalité l'achète ou non avec les informations qu'elle détient ??

#### ***FERMETURE DE LA SÉANCE***

226-10-12

Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Normand Payeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h15.

Philippe Chabot  
Maire

Nathalie Laflamme, g.m.a.  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, Philippe Chabot, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Philippe Chabot  
Maire

#### ***CERTIFICATION DE CRÉDIT***

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Laflamme, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière